

Département du Var

Arrondissement de
TOULON

Canton du BEAUSSET

VILLE DE SAINT CYR SUR MER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2014 – 04 -08

Séance du 15 avril 2014

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33

Présents 30

L'an deux mille quatorze, le quinze avril,

Représentés : 3

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR SUR MER réuni à la Salle du Conseil Municipal, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur le Maire.

OBJET :

Etaient présents : Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire
Adjoints : Mesdames GOHARD, SAMAT, NOUYRIGAT, VANPEE, Messieurs BAGNO, FERRARA, HERBAUT, JOANNON, LE VAN DA.

**DESIGNATION DES
REPRESENTANTS DU
CONSEIL MUNICIPAL
AU SEIN DES COMITES
CONSULTATIFS**

Conseillers Municipaux : Mesdames, BERTOIA, CIDALE, GIACALONE, LALESART, LEITE, MANFREDI-MARIN, MOTUS-JAQUIER, NEGREL-SALLES, ORSINI, PELOT-PAPPALARDO, VALVERDE, VIDAL, Messieurs, BUONCRISTIANI, BERNARD, GUEGUEN, LUCIANO, ROCHE, SAOUT, SERRE, VALENTIN

Etaient représentés :

Conseillers Municipaux : Madame Marguerite TROGNO (procuration à Monsieur Louis FERRARA), Messieurs Patrice CATTALDI (procuration à Monsieur le Maire), Claude GIULIANO (procuration à Madame NEGREL-SALLES)

<<<<>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Pierre LUCIANO, Secrétaire de séance.

Accusé de réception en préfecture
083-218301125-20140423-DEL20140408B-
DE
Date de télétransmission : 23/04/2014
Date de réception préfecture : 23/04/2014

Par délibération en date de ce jour, le Conseil Municipal a décidé de créer 2 Comités Consultatifs suivants :

Comité Consultatif Développement Durable
Comité Consultatif Tourisme et Economie locale

Ces Comités Consultatifs sont composés chacun, outre leur président délégué par le maire, de 9 membres du Conseil Municipal (six membres du groupe majoritaire, et un membre pour chacun des trois autres groupes) et de 9 membres en qualité de personnes extérieures.

Vu les dispositions de l'article L 2143-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération n° 2014.04.07 portant création des Comités Consultatifs,

Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE,

Fixe comme suit la composition du Comité Consultatif Développement Durable :

Président délégué par le Maire : Monsieur Bruno JOANNON	
Désignés parmi les conseillers municipaux	
GROUPE 1	Monsieur Pierre LUCIANO
	Madame Christine MANFREDI-MARIN
	Madame Christine ORSINI
	Madame Olivier MOTUS-JAQUIER
	Monsieur Gérard BUONCRISTIANI
	Monsieur Jean-Pierre LE VAN DA
GROUPE 2	Monsieur Jean-Luc BERNARD
GROUPE 3	Monsieur Claude GIULIANO
GROUPE 4	Madame Marie-Pierre VALVERDE
Désignés en qualité de personnalités extérieures	
	Un représentant de Saint Cyr Environnement
	Un représentant de Saint Cyr Développement Durable
	Un représentant du Conservatoire du Littoral
	Un représentant de la Société des Eaux de Marseille
	Un représentant d'un Club de Plongée
	Un représentant des Artisans
	Un représentant de la Société du Nouveau Port des Lecques
	Deux personnes désignées en raison de leur compétence

Fixe comme suit la composition du Comité Consultatif Tourisme et Economie locale :

Président délégué par le Maire : Madame Michèle VANPEE	
Désignés parmi les conseillers municipaux	
GROUPE 1	Monsieur Antoine BAGNO
	Madame Sabine GIACALONE
	Madame Angèle BERTOIA
	Monsieur Jean-Paul ROCHE
	Monsieur Jean-Michel VALENTIN
	Madame Isabelle VIDAL
GROUPE 2	Madame Stéphanie LEITE
GROUPE 3	Madame Michèle NEGREL-SALLES
GROUPE 4	Monsieur Philippe SERRE
Désignés en qualité de personnalités extérieures	
	Un représentant de l'Office de Tourisme
	Un représentant des Plagistes
	Un représentant des Hôteliers et Restaurateurs
	Un représentant des Viticulteurs
	Un représentant des Commerçants
	Un représentant de l'Association du Musée de Tauroentum
	Un représentant de la Société du Nouveau Port des Lecques
	Deux personnes désignées en raison de leur compétence

Ainsi fait et délibéré
Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait Conforme

Le Maire

Signature électronique

Philippe BARTHELEMY

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Accusé de réception en préfecture 083-218301125-20140423-DEL20140408B-DE Date de télétransmission : 23/04/2014 Date de réception préfecture : 23/04/2014
